Dans le cadre de l'Association Sportive du collège des Hautes-Rayes, les professeurs d'Education Physique et Sportive proposent des activités sportives non obligatoires qui se dérouleront en dehors des heures de cours.

Les entraînements auront lieu les midis (de 13H00 à 13H50) et les mercredis après-midi suivant l'activité choisie.

Concernant les horaires et les activités sportives, reportez-vous au tableau ci-dessous :

Activités sportives	Horaires et journées	Professeurs
Yoga	Mardi 13H00-13H50 *Toutes catégories*	Mme DARMAUN
Volley ball	Mercredi 14H10-16H15 *Toutes catégories*	Mr PALLARD
Basket Ball Loisir *(Pas de compétition)*	Lundi 13H00-13H50 *Toutes catégories*	Mr PERRIER
Hand-ball	Mardi 13H00-13H50 *Benjamins (6ème - 5ème)* Jeudi 13H10-14H05 *Minimes (4ème - 3ème)*	Mr PERRIER
Aérobic	Lundi 13H00-13H50 Mercredi 13H00-14H00	Mme DARMAUN

<u>Attention</u> : des modifications de planning sont possibles en fonction des effectifs.

L'adhésion à l'AS permet de découvrir ou de se perfectionner dans une ou plusieurs activités sportives mais aussi de participer aux manifestations sportives organisées par l'UNSS.

Si vous êtes intéressé(e) par la pratique d'une de ces activités sportives, il vous sera demandé de prévoir les papiers suivants :

1 **chèque de 30 euros** à l'ordre de l'AS collège des Hautes Rayes (Les **bons CAF** ne seront **pas acceptés** cette année !)	1 **fiche d'inscription**